



Moulins, le 23 janvier 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alerte entreprises : tentatives d'escroquerie

Récemment, des professionnels de l'Allier et d'autres départements ont reçu des courriers / fax/ courriels ou ont été démarchés par téléphone, par une société les invitant à régulariser leur situation au nouveau règlement RGPD (règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 pour la protection des données) sous la menace de sanctions pénales.

Les courriers ne permettent pas d'identifier l'entreprise responsable de l'envoi et invitent à rappeler un numéro de téléphone.

Ces sociétés se présentent sous des intitulés ressemblant à des services officiels (« *Pole Administratif RGPD* ») et peuvent arborer différents logos (logos Europe notamment) .

À l'image des arnaques à la mise aux normes accessibilité des établissements recevant du public, certaines sociétés peuvent se présenter comme mandatées, recommandées, labellisées par la CNIL, voire peuvent se faire passer pour la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ou d'autres services officiels (préfecture, DGCCRF, etc..)

L'autorité qui est chargée de faire appliquer le RGPD en France est la CNIL.

La CNIL rappelle que son site propose de nombreuses ressources pour étudier la mise en conformité avec le nouveau règlement européen, et que son standard est disponible afin de se renseigner sur d'éventuelles offres se réclamant de la CNIL pour plus de crédibilité : www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-sur-la-protection-des-donnees-ce-qui-change-pour-les-professionnels

Il est rappelé que tout professionnel doit adopter une grande vigilance vis-à-vis de sollicitations qui s'apparentent à de l'escroquerie et à ne pas répondre lorsque que l'identification de l'expéditeur n'est pas possible.

Si vous êtes démarché abusivement, nous vous invitons à le signaler en décrivant les pratiques et à transmettre les documents reçus avec le maximum d'information notamment en cas de réception par courrier simple ou recommandé, tout renseignement permettant d'identifier l'expéditeur et de transmettre à la **DDCSPP – service CCRF -20 rue Aristide Briand CS 60042 03402 YZEURE Cedex**

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle
Céline Bonnet 04 70 48 33 10 - Christine de Rodellec 04 70 48 30 36
pref-communication@allier.gouv.fr

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

www.allier.gouv.fr



L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h00